

RÈGLEMENT NUMÉRO 2024-615

**DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE DE 275 000 \$, ET UN EMPRUNT DE 275 000 \$ POUR
L'ACQUISITION D'UN CAMION 10 ROUES AVEC BENNE BASCULANTE À GRAVIER
POUR LE SERVICE DE LA VOIRIE**

ATTENDU QUE la Municipalité de Wentworth-Nord désire se prévaloir du pouvoir au deuxième alinéa de l'article 1063 du *Code municipal du Québec*;

ATTENDU QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres publiques pour l'acquisition d'un camion 10 roues avec benne basculante à gravier;

ATTENDU QU'un avis de motion et le dépôt du projet de règlement 2024-615 ont été donné par madame Line Chapados, lors de la séance ordinaire du Conseil tenue le 21 février 2024 ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur Régent Gosselin

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du Conseil que le règlement 2024-615 soit adopté par résolution et qu'il soit décrété et statué ce qui suit :

ARTICLE 1

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

ARTICLE 2

Le Conseil municipal est autorisé à acquérir un véhicule 10 roues, de marque Freightliner avec équipements au montant de 347 261.88 \$, taxes incluses, conditionnellement à l'approbation du présent règlement, auprès de Durabac Inc. tel qu'il appert à la soumission présentée sous « l'annexe A » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter la dépense prévue par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter un montant de 275 000 \$, pour un terme de 10 ans.

ARTICLE 4

Le Conseil est autorisé à affecter annuellement durant le terme de l'emprunt une portion des revenus généraux de la municipalité pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt.

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD**

ARTICLE 5

Le Conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété au présent règlement toute contribution ou subvention qui pourrait être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le Conseil affecte également, au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années.

Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention, sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 6 ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Danielle Desjardins
Mairesse

Ron Kelley
Directeur général et
greffier-trésorier

Avis de motion et présentation du projet de règlement :	Le 21 février 2024
Adoption du règlement	Le 20 mars 2024
Avis aux personnes habiles à voter :	Le x
Tenue du registre :	Le x
Entrée en vigueur :	Le x
Avis d'entrée en vigueur :	Le x



ACHAT D'UN CAMION DIX (10) ROUES
DE TYPE ROLL-OFF
ANNÉE 2023 OU 2024
TP 2024-01

7.2 - ANNEXE II

BORDEREAU DE SOUMISSION POUR UN ACHAT COMPTANT

Nous, soussignés, après avoir examiné les documents de soumission incluant, s'il y a lieu, le(s) addenda(s), nous nous engageons par la présente, à fournir le bien livrable conformément aux documents de soumission.

Nous nous engageons à livrer, dans les limites de temps fixées, au prix suivant, totalisant un montant (taxes incluses) de :

trois cent quarante-sept mille deux cent soixante et un Dollars (88 \$).

DESCRIPTION	QTÉ	UNITÉ	PRIX	TOTAL
1- Camion dix (10) roues (6.1 devis technique)				
Marque : <u>Freightliner</u>	1	Unité	204 305.00 \$	204 305.00 \$
Année : <u>2025</u>				
Modèle : <u>114SD</u>				
2- Roll-off et benne à gravier (6.2 devis technique)	1	Unité	97 727.51 \$	97 727.51 \$
Sous-total				302 032.51 \$
Taxes sur les produits et services (5% du sous-total)				15 101,63 \$
Taxes de vente provinciales (9.975 du sous-total)				30 127.74 \$
Prix pour l'immatriculation du véhicule (incluant toutes taxes et frais applicables)				non inclus
PRIX TOTAL INCLUANT L'IMMATRICULATION DU VÉHICULE ET LES TAXES				347 261.88 \$

J'ai signé à JP Beaudry ce 30 jour de mai 2024

7.1 –ANNEXE I

IDENTIFICATION DU SOUMISSIONNAIRE

Nom du soumissionnaire : DURABAC INC

Adresse d'affaires : 22 Chemin Milton, Granby, J2J 0P2

Code postal : J2J 0P2

de téléphone : 514-968-2661 / 450-378-1723

de télécopieur: 450-378-1720

Nom du représentant : Jean-Pierre Beaudry

Signature : 

Date : 30/mai/2024

RAPPEL (RÉF : 2.9) - RÉSOLUTION DU CONSEIL DU SOUMISSIONNAIRE

Doit être jointe à la soumission, une résolution du conseil d'administration de l'entreprise soumissionnaire autorisant la signature des documents de soumission ou un document d'autorisation de signature valide émanant des associés, dans le cas d'une société soumissionnaire, si le soumissionnaire n'est pas une personne physique engageant sa propre responsabilité contractuelle.